



Service Presse

Communiqué n° 12 du 24 février 2004
Déclaration de Jean-François Trogrlic, secrétaire national

Au retour d'une mission en Haïti

La CFDT demande au gouvernement français d'accueillir les demandes d'assistance des syndicalistes haïtiens menacés

La CFDT, était présente en Haïti les 16 et 17 février derniers, au sein d'une délégation de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), venue pour exiger la libération immédiate de syndicalistes arrêtés dans le cadre de leurs activités syndicales.

Elle appelle le gouvernement, dans une lettre adressée au ministre français des Affaires étrangères, à prendre pleinement en compte la situation et le rôle du mouvement syndical haïtien dans le cadre de ses efforts pour un règlement politique pacifique du conflit intérieur. La CFDT demande également à M. de Villepin d'accueillir les demandes d'assistance des syndicalistes menacés.

Le 24 janvier dernier, onze syndicalistes de la Coordination syndicale haïtienne ont en effet été arrêtés sans mandat d'arrêt. Ils sont aujourd'hui inculpés d'association de malfaiteurs et de complot contre la sûreté intérieure de l'état. **A ce jour, aucun n'a été libéré** malgré les engagements pris à deux reprises par le ministre haïtien de la Justice. Seuls trois d'entre eux ont été entendus par le juge d'instruction.

La CFDT et la mission de solidarité syndicale ont rencontré les syndicalistes détenus* et ont entrepris, auprès des autorités haïtiennes, les démarches visant à leur libération immédiate.

Elle a également plaidé auprès de l'ambassadeur de France en Haïti, M. Thierry Burkard, pour que les demandes d'assistance, qui pourraient lui parvenir, soient accueillies favorablement.

Dans la lettre adressée à M. de Villepin, la CFDT demande au gouvernement qu'il prenne en compte les difficultés du mouvement syndical haïtien, soumis à une répression importante (intimidations, menaces de mort, voitures incendiées...) et le rôle que ce mouvement peut être amené à jouer pour restaurer la paix et la justice sociale, faire respecter les droits de l'Homme et participer à l'éradication de la pauvreté en Haïti.

* **Images TV disponibles** auprès de la TVE espagnole qui a « couvert » la visite de la délégation CISL aux détenus.

Pièces jointes :

- 04-02-04 : courrier à M. Jean-Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti.
- 16/17-02-04 : programme de la mission de solidarité CISL
- 23-02-04 : courrier à M. Calixte Delatour, ministre haïtien de la Justice et de la Sécurité publique
- 23-02-04 : courrier à M. de Villepin, ministre des Affaires étrangères (conjoint avec la CGT)

Contact : Thierry Mestre, responsable de la communication et des relations presse ;
Secrétariat : Anne-Sophie Chassaing-Cuvillier

Confédération Française Démocratique du Travail

4 boulevard de la Villette 75955 Paris cedex 19

tél 01 42 03 80 00 fax 01 42 03 81 44

www.cfdt.fr confederation@cfdt.fr

Tél
01 42 03 80 12
fax
01 42 03 81 44
atdepresse@cfdt.fr